

PV du CODIR Région Sud FFESSM du 14 décembre 2019

A La CIOTAT

Présents : tous les membres du CODIR et CTS. (Béatrice BOZON en liaison Skype)

Excusés : Philippe BERNARDI, Georges COPPOLA, André RAUCH, Valérie HUET

Invités : Présidents CODEP : tous présents. (Bruno BOZON en liaison Skype)

Conformément à l'ordre du jour réalisé par le Président, tous les points ont été abordés.

COMITE DIRECTEUR REGIONAL, restreint aux membres du CODIR, invités les Codep 14h00-18h30

- * **Rapport du Président** (*Site national et base de données, Assises Nationales des OD, Salon de la Plongée, Salon Nautique et Conseil Régional, Assises Plongée PACA, journée médecine Toulon, Conseil des régions, vente Puget sur Argens, entretien réglementaire salariés, journée Conseil Régional pour les Fédérations*)
 - Assises des OD ont eu lieu en octobre avec la participation de près de 45% de départements. Point sur les sujets abordés.
 - Point sur les grosses problématiques du site national qui nous ont impacté dans la délivrance brevets et licences, et surtout sur la base de données non stabilisée. Ceci explique des bugs et erreurs résiduels. Pas d'accès vrai rétabli à mi décembre pour les Comités régionaux et Départementaux. La distribution des licences est à jour maintenant (passée d'un délai de 6 semaines à 1 semaine). Coût phénoménal de ce nouveau site web et de la nouvelle gestion base de données (atteindrait 750 000 e).
Concernant les Codep : prévenir vos clubs de la possibilité de lire le QR Code des licences, ceci fonctionne bien.
Une société intérimaire va gérer les relations entre la Société de développement Extranet et la FFESSM.
 - Salon Nautique de Paris de décembre : Le Conseil Régional a contacté notre Président qui a fait une dotation de 500 livrets AQUASUD et 500 tirages de la carte de la Région SUD.
 - Salon de la Plongée : Le comité sera présent ainsi que les 3 Codep littoraux. Il n'y aura pas de présence sur le stand commun de l'office de tourisme (problème avec un SCA du 83).
 - Assises de la plongée région Sud à Hyères, le 23 novembre : Malgré le très mauvais temps (alerte orange avec inondations dans le Var), environ 90 personnes se sont déplacées. Bon déroulement.
 - La journée médicale de Toulon le 30 novembre : Il y a eu 170/180 personnes présentes. Belles communications de niveau international.
 - Réunion des régions au siège national FFESSM en septembre : Importantes réflexions sur l'ANS (l'Agence Nationale du Sport) (cf plus loin).
 - Entretien règlementaire des 2 salariées du comité a été fait en septembre. Un rattrapage des salaires sur le coût de la vie a été vu et réalisé.

- Journée des fédérations à l'échelon région Sud : le CROS a organisé la réunion pour les comités et les ligues régionales. Permet échanges entre diverses expériences de fédérations sportives.
- Pour la publicité à paraître de la carte de la Région éditée dans revue Plongez, il faudra en 2021 ajouter villes de Six Fours et de La Londe. Pour la parution de janvier 2020 c'est trop tard pour modifier.

* **Rapport de la Trésorière Générale et de la Trésorière Générale Adjointe** (*Etat financier, budget prévisionnel 2020, entretiens trésorerie des Commission du 07/12, subvention 2019-2020*)

- Budget 2020 sera donc sur 8 mois (1^{er} janvier au 31 août 2020) = année de transition prévue.
- Vote et accord unanime CODIR sur budget prévisionnel exercice 2020, présenté sur 8 mois.
- Accord CODIR sur cadrage de 56 000€ pour commissions sur cet exercice de 8 mois 2020 (avec 8/12 du budget 2019 + majoration de 10%). Entretien avec les commissions réalisé le 7/12.
- Pour les Codep : rétrocession des brevets et des cotisations faite au 31 août.
- Pas de refus connu de clubs de payer leur cotisation aux Codep
- La CTR et Handisub ont permis un bénéfice pour le comité : 11 516€ (inclus le mécénat).
- Le budget des commissions sur 2019 n'a pas été dépensé dans sa totalité par celles-ci. Il y a pourtant une flexibilité de la part des Trésorières pour utiliser le reste du budget.
- Subventions : plusieurs demandes ont déjà été faites par notre Président sur exercice 2019.
- FNDVA : ce type de subvention est intéressant, demande pour le futur à faire par les Codep. En 2019, c'était la 1^{ere} fois que la région faisait cette demande qui a été acceptée.
- AG Région mars 2020 :
Réflexion soit l'envoi des rapports par courrier papier, soit par mail.
 - Envoi par courrier postal : problème du coût et de développement durable
 - Envoi par mail : problème de spam ou de non lecture

Vote : Par courrier : 5

Abstention : 3

Par mail : majorité

Vu l'excédent réalisé par la CTR, une réflexion devrait être menée afin d'étudier les différentes propositions évoquées lors de la réunion afin de diminuer le coût des formations techniques.

Plusieurs pistes de travail ont été évoquées à savoir :

- Proposition de bourse pour la formation de cadres sur réussite pour 1^{er} degré (MF1 ou MEF1). Eventuellement aussi pour niveau 4 Technique.
- Pour un licencié de notre région Sud, avec un minima et un maxima. Principe présenté au vote : Approuvé, sauf une abstention.

Un groupe de travail composé de :

Pierre MEDALIN, Christine LACROIX, Sandrine SAUGE MERLE, Jean Lou FERRETTI, Mohamed BELADEN et Marc LE MEZO, a été mis en place afin de travailler sur le sujet.

* **Rapport de la Secrétaire Générale: Etat licences 2019**

Région

Saisons	15 / 9 au 31/12	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept
2015 / 2016	7308	1170	594	625	811	843	1056	2078	2000	431
2016 / 2017	7242	1180	618	650	817	868	1094	2005	1988	178

2017 / 2018	7474	1223	680	549	833	1007	996	1976	1928	265
2018/ 2019	7477	1240	657	722	637	816	1081	1793	2081	346

Clubs = 12823 licences pour 241 Clubs + SCA = 4024 licences pour 99 SCA (soit 1/4 des licences)

Total 16847 licences (Adultes 14837 + Jeunes 1506 + enfants 504) dont Femmes 5448 et Hommes 11399.

Baisse de moins 84 licences, versus 2018 (2017= 16640 licences, 2018= 16931 licences, 2019= 16847 licences)

Jeunes + Enfants = 11,90% // Féminines= 32,34%

* **Bilan financement pour 2020 de l'ex CNDS et ANS** par Frédéric DI MEGLIO :

- o Dispositif transitoire pour 1 an en 2020 (financement CNDS hors emploi, hors équipements sportifs, hors savoir nager).

Mode opératoire : création d'une commission nationale territoriale pilotée par DTN avec 2 présidents de Codep (dont Marc LEMEZO), 2 présidents de Région non membres CDN, le Trésorier National et un élu national.

Il va falloir prévoir une commission régionale territoriale. Notre CTS y sera intégré ainsi que nos présidents de Codep. Celle-ci sera à définir fin janvier après le retour d'information du national pour homogénéisation sur l'ensemble du territoire. Même démarche à prévoir pour chaque Département (commission départementale territoriale).

L'état présente une somme pour la fédération qui devient tête de réseau pour cette subvention ANS. Cette enveloppe serait la même que l'année dernière pour les régions avec moins 5% (volant à disposition du national pour rééquilibrer si besoin certains territoires). Nous avons l'habitude dans notre région Sud depuis 3 ans avec les tables rondes de l'ex CNDS de travailler région et départements. Les départements devraient donner avis sur les demandes de leurs clubs respectifs, et la région sur les demandes de leurs départements respectifs.

Calendrier théorique d'exécution : Structuration des commissions territoriales en janvier. De février à mars 2020, rentrer les demandes et documents administratifs sur le compte asso (plateforme de l'état). Avril à mai : arbitrage et répartition du budget. Le CDN de début février précisera le calendrier.

Critères d'évaluation :

Les clubs devant être affiliés obligatoirement au Codep (et à la Région). Respect pour le club du principe d'obligation de licencié FFESSM tous les adhérents pratiquant les activités subaquatiques. Avoir un projet de développement pour la structure demandeuse (club, département, région).

Minimum prévu de subvention pour un groupe d'actions : 1500€ (seuil à 1000€ pour structures situées en ZRR).

Actions subventionnées à hauteur maximale de 50% (à vérifier).

Types d'Actions éligibles : s'inscrivent dans les objectifs opérationnels du Plan de Développement Fédéral FFESSM.

Le cadrage en a été acté après une réunion des régions FFESSM et après les Assises des OD d'octobre (Fred DI MEGLIO intervenait sur ce sujet lors des Assises). Les détails de ces actions seront développés après réunion du CDN de début février.

- Fédérer, développer, préserver
- Animer, former, protéger
- Performer

- * **Nouvelle organisation Territoriale de l'Etat** (DRJSCS et DD, DIRECTE et Education Nationale) → Yann RUELLO
 - Orientation de l'état : principe de réorganisation des services déconcentrés de l'Etat. En juin 2020, les services déconcentrés Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale vont être regroupés en partie vers la DIRECCTE pour les compétences emploi et cohésion sociale et vers l'Education Nationale pour les compétences Jeunesse et Sport. Ainsi l'objectif pour cette dernière partie est de recentrer les missions sport, jeunesse et vie associative, de les rapprocher de l'éducation nationale et de préparer la mise en œuvre du Service national universel. Création ainsi de direction services régionaux ou départementaux académiques à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES et DDAJES). Les Recteurs auront autorité hiérarchique sur les agents en DRAJES.

- * **Investissement Comité Régional suite à la vente de Puget** → Bernard GAUTHIER – débat
 - Vente du local de Puget sur Argens : la vente a été signée le 13/12/2019. Au prix de 160 000€ net vendeur, comme prévu. L'argent sera viré le 16/12/19.
 - Réinvestissements possibles :
 - Acheter du matériel pour le siège social. Eventuel agrandissement du siège si un local se libérait dans le couloir en face de notre siège social.
 - Aide du codep 83 en cas d'achat éventuel.
 - Aide pour location blocs oxy pour les clubs. Aide à défibrillateurs pour les clubs.
 - Mise en réserve (1 an de trésorerie d'avance, le départ d'Hélène et les indemnités versées en raison de son ancienneté ayant impacté nos finances).

- * **Remplacement de notre secrétaire administrative Sylvie** (départ à la retraite)
 - Info sur demande d'embauche faite auprès de :
 - Subaqua décembre et janvier
 - Mails aux clubs du 13

6 personnes ont répondu, entretiens d'embauche en cours.

- * **Dossier grotte Cosquer** : Reconstitution à la Villa Méditerranée (les pieds dans l'eau, à côté du Mucem) par délégation du Conseil Régional. Sur plusieurs projets industriels, le projet a été officiellement attribué à la Sté Kleber Rossillon. Notre comité par son Président s'est impliqué comme expliqué lors du CODIR de septembre comme conseil plongée sur la scénographie avec cette société. Laquelle a obtenu la délégation pour reconstitution et exploitation.

Un partenariat avec une convention avait été signé, mettant en avant notre comité Sud qui aura la possibilité de s'associer à des animations d'envergure (opération baptêmes dans la darse, usage de l'amphithéâtre sur des manifestations). Beau projet de moyen terme donnant en plus une belle visibilité au comité région sud FFESSM avec 500.000 à 1 million de visiteurs par an. Témoignage la partie RdC où sera reconstitué un club de plongée de l'époque 1990 avec affichage fédéral (cf la vidéo d'animation 3D réalisée et présentée lors de l'officialisation de cette délégation, où nous apparaissions explicitement).

- * **Publicité 2020** et Grands événements 2020:
 - Refaire si possible AQUASUD qui a été très bien accueilli.
 - Magazine Plongez, réédition des publicités (grande carte région Sud FFESSM adossée à la couverture en double page comme l'an dernier, sortie pour le Salon de Paris en janvier + une pleine page à chaque numéro).
 - Campagne zéro plastique (recherche de volontaires pour animer).

- Grands événements pour notre région : Championnat France Apnée poids constant eau libre 26-27 juin à Villefranche sur mer, Championnat France Photo eau libre 27-29 août, Coupe du Monde NAP 17-19 avril à Aix en Provence, UICN (congrès mondial de la nature) 11-19 juin à Marseille.
Le Championnat du Monde Apnée prévu 3-11 octobre (et donc sur saison 2021) présente quelques difficultés d'ordre national et international, décision officielle après le Salon de la Plongée. Noter que les comités régional et départemental ont fait leurs actions nécessaires depuis fin août 2019.
- AG du 7 novembre 2020 ordinaire et élective (lieu ? modalités)
 - Réflexion sur organisation : Soit réunions des diverses commissions le matin puis AG avec tous les rapports et élections l'après-midi. Soit réunions des commissions en amont hors AG, puis lors de l'AG : rapports détaillés devant les clubs pour les commissions le matin permettant de donner du temps, puis l'après-midi rapports généraux et élections. Ce choix d'organisation impacte le choix du lieu (nombre de salles).

Décision à prendre fin Janvier en CODIR

* **Module de paiement en ligne** → François LIZERO

- L'inscription en ligne est impossible à ce jour, il manque le formulaire. On est en attente de la finalisation des tests.
- 3 types d'évènements possibles :
 - Evènements gratuits
 - Evènements gratuits avec inscription gratuite
 - Evènements gratuits avec inscription payante

* **Question des Commissions Régionales** (Technique : nomination de 3 IRS et projet 2020)

- Nomination des 3 IR proposés par la Technique, vote et accepté à l'unanimité par le CODIR.
- Projet 2020 : actuellement il y a 57 Instructeurs actifs. Proposition pour 2020 de recrutement de 4 postes supplémentaires dont 1 féminine et 2 âgés de moins de 40ans. Accord du CODIR.

* **Questions diverses :**

- AG de Toulon, confirmation du contenu de l'ODJ par le CODIR de fin janvier.
- Jugement en Appel du Lecques Aquanaute Center : relaxe confirmée pour travail dissimulé.
- Les ports sur Marseille :
 - Port de Callelongue prévu à la fermeture
 - Port de la Pointe Rouge : YCPR devient concessionnaire du port et la mise à l'eau sera fermée. Pour amortir son investissement, YCPR devra faire payer l'accès à la mise à l'eau

Date du prochain CODIR : le samedi 25 janvier toute la journée pour les commissions, les Codep et les membres du Codir, de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

Frédéric DI MEGLIO Président du Comité Régional Sud

